

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE



Formation en alternance (école/entreprise) avec, sur 1 an
800 heures en centre / 400 heures en entreprise

PUBLIC

Demandeur d'emploi de plus de 16 ans
Salariés en CIF
Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS

Motivation cohérente avec les objectifs
Avoir un état de santé physique et psychologique permettant d'utiliser des machines dangereuses
Être mobile
Projet professionnel validé auprès d'un prescripteur (pôle emploi, cap emploi...)

OBJECTIFS

Acquerir un diplôme de niveau 3
Travailler au sein d'entreprises ou d'organismes d'Espaces Verts.

COMPÉTENCES ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

Au terme de la formation, l'agent qualifié en paysagisme doit être capable de :

- Réaliser un jardin ou un espace vert : planter, engazonner, construire, installer.
- Réaliser les travaux d'entretien : tonte, taille, traitements, désherbage, nettoyage
- Conduire et assurer l'entretien courant du matériel
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Rendre compte de ses activités

Pour plus d'informations

rendez vous sur notre site www.mfr-ailevillers.fr
conditions générales de ventes - dates de formations
taux de réussites - fiche détaillée

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Alternance de périodes en centre et en entreprise
- Alternance de séquences en salle et sur le terrain
- Visites liées à la filière
- Travaux pratiques réguliers liés à l'entretien et l'aménagement paysager

CONTENUS

Mathématiques, Expression et communication, Hygiène et sécurité, EPS, Technique et pratique professionnelles, Vie socio-professionnelle, Entretien bord de rivière

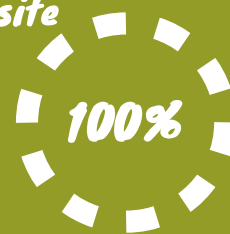
VALIDATION

CAPa Jardinier Paysagiste
(diplôme de niveau 3)

DURÉE DE FORMATION

800 heures en centre
400 heures en entreprise

Taux de réussite
2021-2022



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
AILEVILLERS

